

LE TRI, *
C'EST DANS,
ta main

- Emballages/Papiers
- Verre
- Déchetterie
- Compostage
- Ordures Ménagères

Pour tout renseignement
www.caba.fr

CABA CITEO

Déchets ménagers Le tri devient plus simple

Evénement 8/11

Aurillac en Scène

Prêts pour la 2^e édition ? Rendez-vous les 30 juin et 1^{er} juillet pour deux soirées de show(s) avec Angèle et -M- en têtes d'affiche !

Politique de la Ville 28/29

« Réinventons Marmiers »

Au cœur du quartier de Marmiers, les premiers chantiers transforment l'habitat et le cadre de vie, et une Maison du projet accueille les habitants.

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

Le personnel de l'entreprise SOULIER
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



Camping de l'Ombrade



Gare routière

Sport Santé

Ouverture 7j/7
6h00 - 22h00

04 71 47 79 94

Derrière GIF

Abonnement
à partir de



24,90€* /mois

106 AV. DU GENERAL LECLERC - ZONE DE LA PONETIE
sportattitude15@gmail.com
www.sport-attitude.net

EDITO

Tous acteurs du Développement durable



rénovation énergétique sera mise en œuvre à la fois par le démarrage d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) destinée à soutenir les propriétaires, mais aussi au travers d'actions pour les bâtiments publics et les locaux professionnels portées à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac dans le cadre du « Territoire à énergie positive ».

Le début de l'année est en outre marqué par l'extension des consignes de tri, véritable simplification pour l'usager et progrès indéniable pour le recyclage des déchets. Désormais, tous les emballages et les papiers se trient : cartonnettes, briques, flacons, barquettes, films plastiques, boîtes de conserve, canettes, aérosols, dosettes de café... Couplée au développement du compostage, qui permet de gérer à la source les déchets fermentescibles, l'extension des consignes de tri poursuit l'objectif d'une réduction drastique du volume des ordures ménagères à traiter.

La nouvelle année sera par ailleurs celle de la poursuite de la rénovation de la station d'épuration de Souleyrie, vaste programme de mise à niveau de cet équipement structurant en matière de traitement des eaux usées. Mais aussi celle de l'amorce du Projet

Alimentaire de Territoire, qui a vocation à promouvoir les productions et les filières locales de qualité, tant vers les particuliers que dans la restauration collective. Ce programme est le fruit d'un travail partagé, fondé en particulier sur les résultats d'un questionnaire auquel vous avez été nombreux à répondre, preuve de l'intérêt porté à cette démarche initiée pour favoriser les liens entre le consommateur et le monde agricole.

Enfin, 2023 sera consacré à l'élaboration du Schéma communautaire des Mobilités. Dans la continuité du Pôle mobilités Aurillac, ce dernier explorera, sur la base des besoins exprimés par les habitants, l'ensemble des modes de déplacement et devra proposer des solutions réalistes et adaptées à notre territoire, que ce soit en matière de transport en commun, de mobilités douces, de covoiturage...

En 2023, plus que jamais, soyons tous acteurs du développement durable !

Bonne et heureuse année à vous !

Pierre MATHONIER
Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

Actualités	04	Economie	22	Impulsions Street Art	30
Médiathèque	12	Transports	25	Vie des communes	31
Impulsions Musicales	15	Pôle mobilités	26	Agenda	34

AURILLAC
Dans le centre-ville d'Aurillac, quartier St-Géraud, venez découvrir ce joli appartement T4 de 107m², situé au 1er étage d'une petite copropriété avec un syndic bénévole (faibles charges), 3 chambres, une cave et un grand garage.

Descriptif :
Entrée avec placards coulissants, grand salon / salle à manger de 32m², une buanderie / cellier de 6m², une cuisine séparée toute équipée de 17m², un dégagement desservant une salle d'eau (bac à douche et meuble vasque), 3 chambres (13,96m² / 12,79m² et 10m²) dont une avec placards, un wc séparé. Une cave de 6m² et un garage de 22,90m² viennent compléter ce bien.

Les équipements :
Chauffage individuel électrique, fenêtres pvc double vitrage avec volets bois, toiture refaite.

Prix de vente: 159 900 €

DPE D/242
GES B/7
Charges annuelles 600 €
9 lots de copropriété
Pas de procédure en cours
Quote part 346/1000 ème

1 rue Jacquard
15000 AURILLAC
"quartier Belbex"
(A côté de Miny Toons)

monbienvenu.fr
(Transactions immobilières)

Renaud DAGUENEL
Agent commercial immobilier
06.63.38.47.18
dagrenaud@gmail.com

Estimation Gratuite
"Vous souhaitez vendre votre bien immobilier, contactez-moi..."

- Estimation immobilière affinée
- Chiffrage des travaux nécessaires (mise en relation avec des artisans qualifiés)
- Organisation des diagnostics immobiliers obligatoires
- Photos professionnelles
- Visite virtuelle
- Elaboration de l'annonce de mise en vente
- Votre bien immobilier diffusé sur + 30 supports publicitaires.
- Gestion des visites clients
- Validation plan de financement

RN 122

La déviation de Sansac est ouverte

21 décembre 2022 : l'ouverture de la déviation de Sansac-de-Marmiesse restera une date symbolique en matière de désenclavement, marquant la fin du chantier d'aménagement de la RN 122 dans le Bassin d'Aurillac. Ponts, giratoires, voiries, murs de soutènement, passages agricoles, piétons, cyclistes et pour la faune, réseaux... : les travaux débutés au printemps 2018 se sont traduits par des aménagements conséquents sur 13 km. Près de 400 000 m³ de matériaux ont été déplacés.

Le nouveau tracé mis en service sur 7,5 km longe les zones d'activités communautaires de la Sablière et d'Esban, parallèlement à la voie ferrée, puis rejoint le giratoire créé au Pas du Rieu et se raccorde à l'ancien tracé de la RN 122 au niveau du Pas du Laurent. C'est une route bidirectionnelle à 2 voies avec créneaux de dépassement au Pas du Laurent dans le sens Figeac-Aurillac et dans la forêt de Branviel dans le sens Aurillac-Figeac (vitesse de 80 km/h, 90 km/h sur les créneaux de dépassement).

Les services de l'Etat ont invité les usagers à la prudence au niveau du nouveau carrefour du Pas du Laurent : sur la déviation, la zone étant encore en travaux, la vitesse reste provisoirement limitée à 70 km/h ; sur l'ancienne



RN, à l'approche du raccordement, un nouveau « STOP » a été implanté. A ce « Stop », en provenance de Sansac par l'ancienne RN, il est autorisé de tourner à droite vers Aurillac ou à gauche vers Figeac. En provenance de Figeac, il est autorisé de prendre à droite en direction de Sansac. Attention, en provenance d'Aurillac, il est interdit de tourner à gauche vers Sansac.

Avec le contournement Sud d'Aurillac, mis en service le 30 janvier 2020, et les travaux de réaménagement entre les giratoires du Garric et de Redondette, la déviation de Sansac complète le nouveau tracé de la RN 122 entre Aurillac et Sansac-de-Marmiesse. L'opération correspond à un investissement de 76,60 M€, financé par l'État pour 72,46 M€, le Conseil départemental pour 3,14 M€ et la CABA pour 1 M€.

Pour plus de renseignements :
 ☎ Numéro vert 0805 38 38 45
 🌐 www.rn122-sansac-aurillac.fr

La rentrée 2023 se prépare déjà...

Choisir son orientation peut parfois s'avérer compliqué... Et pourtant, du 18 janvier au 9 mars, c'est (déjà) le moment de s'inscrire et formuler ses vœux sur la plateforme Parcoursup. Pour aider et guider les futurs bacheliers dans leurs choix de filières et d'études post-bac, huit établissements d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac se coordonnent afin de proposer une journée Portes ouvertes, le samedi 28 janvier. L'occasion de

découvrir plus d'une trentaine de formations, de Bac +2 à Bac +5, dans des domaines très étendus : environnement, biologie, agronomie, cyber-sécurité, informatique, commerce, gestion, comptabilité et ressources humaines, communication, design, technologie industrielle, robotique, bâtiment, danse, santé, éducation, sport...

Au cours de cette journée, enseignants et étudiants en formation seront présents afin d'échanger avec les lycéens et leurs familles et répondre aux différentes questions. Logement, vie étudiante, restaurant universitaire... : outre la visite des équipements et installations et la découverte des formations, les thématiques plus générales liées à la dynamique étudiante à Aurillac seront également présentées.

Horaires et informations supplémentaires :
 🌐 www.etudiantsaurillac.fr
 📘 [fb.com/etudiantsaurillac](https://www.facebook.com/etudiantsaurillac)
 📷 [@etudiantsaurillac](https://www.instagram.com/etudiantsaurillac)

Aéroport Aurillac-Tronquières

Recherche de performance(s)

Avec plus de 32 500 passagers en 2022, la ligne aérienne Aurillac-Paris retrouve progressivement sa fréquentation d'avant Covid-19 malgré un nombre de vols encore limité. Depuis septembre, une troisième rotation a été ajoutée à la mi-journée les lundi et vendredi, répondant aux pics de fréquentation hebdomadaire. Dès le 19 janvier, cet aller-retour supplémentaire va également être proposé le jeudi et d'ici le printemps, les trois rotations devraient redevenir quotidiennes permettant ainsi à la ligne de retrouver son rythme de 2019.

En 2023, la plateforme aéroportuaire va poursuivre sa modernisation. Plusieurs missions d'études de maîtrise d'œuvre sont programmées. La plus avancée concerne la mise en conformité de la rampe d'approche, balisage lumineux qui basculera sur une technologie LED. Le



principal dossier, dans la continuité des travaux réalisés en 2021 sur la tour de contrôle, vise à restructurer les bâtiments de l'aéroport. Objectifs : répondre aux exigences techniques générées par les mesures de sécurité et de sûreté, développer les espaces d'accueil des usagers et les locaux sociaux des personnels et surtout améliorer les performances énergétiques. Enfin, des réflexions sont engagées pour valoriser le potentiel photovoltaïque du site et retraiter les espaces « côté ville ».

Cette stratégie d'aménagements qualitatifs s'inscrit dans une démarche initiée il y a plusieurs années par la Communauté d'Agglomération afin de concilier au mieux les enjeux de mobilité et sa politique en faveur du climat et de la préservation de l'environnement. C'est dans ce cadre que l'aéroport Aurillac-Tronquières a obtenu en octobre dernier l'accréditation « ACA 2 » (Airport Carbon Accreditation).

Le Pôle mobilités distingué !

Le Pôle mobilités Aurillac a valu à la CABA une distinction nationale ! Le Prix de l'Intermodalité 2022 a été remis le 6 décembre à Sébastien Prat, Vice-Président en charge des Mobilités et transports urbains, à l'occasion du 31^e Palmarès VRT des Mobilités. « Ville, Rail et Transports » (VRT) est le magazine professionnel de référence du secteur. Son Palmarès réunit chaque année les pouvoirs publics, les Autorités Organisatrices des mobilités, les exploitants, opérateurs et partenaires et récompense les métropoles et agglomérations pour leur politique de transport.

Le Prix de l'Intermodalité met en lumière les meilleures initiatives en matière de liaison entre les modes de transport, les réalisations facilitant l'accès aux moyens de transports et le passage d'un mode à un autre. Avec la mise en service du Pôle d'échange intermodal du Bassin d'Aurillac (lire pp. 26-27), c'est la dynamique des mobilités pour le territoire, les nouveaux services, l'usage des modes doux (vélo, marche) ou encore la revitalisation du quartier de la Gare qui ont été salués.



Contactez la CABA

Contactez la CABA au sujet d'un service public du quotidien (eau, déchets, droit des sols, transports...), d'un grand équipement sportif ou culturel, ou d'un dossier d'aménagement ? Voici les portes d'entrée principales :

- accueil général au 18, place de la Paix, à Aurillac (c'est là que se situe la Régie de l'eau), ouvert du lundi au vendredi, 8 h - 12 h, 13h30 - 17h30 ;
- accueil téléphonique au 04 71 46 86 30 ;
- boîte à lettres (pour dépôt direct d'un courrier) au rez-de-chaussée du siège, 3, place des Carmes (Aurillac) ;
- par courrier adressé à Monsieur le Président, Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, 3, place des Carmes, CS 80501, 15005 Aurillac ;
- mail : contact@caba.fr
- sites web et services en ligne : caba.fr ; eservices.caba.fr

Attention, le service Urbanisme n'accueille le public que sur rendez-vous ; accueil téléphonique spécifique : 04 71 45 60 14. Vous pouvez également retrouver les principaux contacts des services en avant-dernière page (p. 35) de ce magazine !

4 étoiles pour l'aire de l'Ombrade

Depuis septembre 2021, le camping de L'Ombrade à Aurillac se modernise et dévoile, petit à petit, son nouveau visage. L'objectif : proposer un accueil adapté aux attentes et besoins des touristes d'aujourd'hui. Outre les aménagements paysagers réalisés et la diversification du type d'hébergement, l'implantation d'une aire de camping-cars, auparavant située sur la place du Champ de Foire, était une priorité. Une nouvelle aire plus vaste, comptant 20 emplacements ouverts à l'année, a ainsi été créée sur la rive gauche. Ouverte fin septembre 2022, elle a déjà accueilli

plus de 230 voyageurs, en grande majorité satisfaits par leur séjour. Sur le site de Camping-car Park, le questionnaire de l'aire, les commentaires positifs s'enchaînent ! Le cadre de vie en bord de Jordanne, l'emplacement à proximité immédiate du centre-ville et de ses commerces ainsi que les nouveaux équipements mis à disposition (wifi, bornes électricité et vidange...) semblent particulièrement séduire les camping-caristes.

Dès le printemps prochain, L'Ombrade devrait d'ailleurs gagner en notoriété. La CABA renouvelle les événements touristiques dédiés à

la cible camping-caristes qu'elle priorise depuis une vingtaine d'années et accueillera en avril un rassemblement de camping-cars.



Terre de championne

Une championne sur la piste du Stade communautaire Marie-José Pérec : la présence de Marjorie Veyssière a été le point d'orgue du meeting organisé le 16 octobre par Aurillac Athlétisme. À 26 ans, l'ancienne athlète aurillacoise, aujourd'hui licenciée à Clermont, est devenue une spécialiste du tour de piste. Quatrième des derniers championnats de France à Caen, elle a été sélectionnée pour les Mondiaux de Eugene (USA) en juillet dernier, puis les Europe de Munich (Allemagne) en août. Avec un record à 52"59 sur le 400 m, elle a désormais en point de mire les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Après une formation aux fonctions de juge dispensée en matinée par des intervenants de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, le meeting a réuni l'après-midi des athlètes des benjamins aux masters pour des épreuves de courses, lancers et saut en longueur. Ce beau programme a mis en valeur l'athlétisme et le Bassin d'Aurillac, labellisé Terre de Jeux 2024 avec 4 équipements retenus comme centres de préparation. Accueil du Ping Tour puis du train de la Coupe du Monde de Rugby 2023, animations pour les centres sociaux, activités autour du sport santé... : les dynamiques sportive et olympique sont à l'œuvre !



Merci !

Entre le 29 septembre et le 20 octobre, la CABA, dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), a mené une enquête consommateurs auprès de ses habitants afin de connaître leurs habitudes et attentes. Plus de 430 réponses ont été recensées permettant d'avoir un panel diversifié de la population. Ainsi, l'ensemble des 25 communes du Bassin d'Aurillac est représenté tout comme la variété des profils : du sénior aux étudiants (14 % des répondants) !

Les résultats de l'enquête sont désormais étudiés. Ils contribueront à l'élaboration et la finalisation de l'état des lieux, première étape de la démarche avant la définition et la mise en œuvre de solutions concrètes. Juste avant les fêtes de fin d'année, les gagnants des cinq paniers gourmands mis en jeu ont été tirés au sort et contactés.

Petites Villes de Demain

Les projets prennent forme

Revitalisation de centre-bourg, création d'un pôle jeunesse, d'un bike park mutualisé entre deux communes ou encore d'un espace générationnel, construction d'habitat collectif durable : les projets des sept communes de la CABA labellisées Petites Villes de Demain s'affinent et commencent à prendre forme. Ils constituent des éléments stratégiques de réponse aux besoins des habitants en lien avec les premiers constats du diagnostic réalisé sur Jussac, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac et Ytrac.

Ces derniers mois, les communes accompagnées par la CABA ont renforcé leurs projets opérationnels ou stratégiques grâce aux partenariats mobilisés sur ce programme tels que l'Agence Nationale de la Cohésion des



Territoires, la Banque des Territoires, la Direction Départementale des Territoires et le Département, le Cerema et l'Anah.

Mêlant attractivité territoriale et développement durable, le programme Petites Villes de Demain s'inscrit « *parfaitement dans le Projet de Territoire de la CABA* », précise Pierre Mathonier, son Président. En cohérence avec les différentes politiques communales mais aussi la dynamique intercommunale de coopération à l'échelle des sous-bassins de vie, les orientations en cours de définition vont permettre « *d'imaginer ensemble nos complémentarités tout en renforçant nos identités distinctes* », ajoute Christian Poulhès, 1^{er} Vice-Président de l'Agglomération et Maire de Naucelles. La démarche a d'ailleurs été saluée par le Préfet du Cantal : à l'occasion d'un Comité de projet, en décembre, il a mis en exergue la coopération des sept communes, la cohérence de la méthode et la dynamique forte affichée par les élus.

Drone d'inspection

Un petit tour sous les rues des Frères, Baldeyrou et V. Hugo : c'est ce qui a été effectué le 29 novembre par... un drone ! C'était la première fois que les Services techniques de la CABA faisaient appel à un prestataire spécialisé dans l'inspection par drone pour réaliser le diagnostic du collecteur d'eaux usées de 1,4 m de diamètre et de 20 branchements. Objectif : préparer les travaux de mise à niveau qui doivent être conduits en amont des aménagements prévus par la Ville d'Aurillac au printemps. Utiliser un drone, c'est gagner en sécurité quand il s'agit de descendre dans un réseau étroit avec des risques d'émanations. Cette technologie pourra être à nouveau mise à contribution pour le contrôle après travaux, avant les finitions de surface.



Spectaculaire

Le 12 novembre, Vézac a été le point de ralliement de l'élite des sculpteurs sur glace hydrique ! L'Ecole de Boulangerie Pâtisserie Christian VABRET a accueilli le Championnat de France de Sculpture sur Glace dans le parc du Château de Salles. Les candidats juniors et seniors venus de toute la France ont mesuré leur dextérité autour du thème du « *Monde Merveilleux des dragons* ». Du rêve et du spectaculaire pour le public venu les admirer ! Le palmarès de cet événement, dont la CABA était partenaire, a distingué Kim Videlo (Pas-de-Calais) chez les juniors et David Alves (**notre photo** - Nord) chez les seniors.





Festival Aurillac en Scène

Deux soirées de show(s) pour la 2^e édition !

Le festival Aurillac en Scène revient pour une deuxième édition les 30 juin et 1^{er} juillet prochains sur le parvis du Prisme à Aurillac. Une programmation riche, éclectique et accessible attend les spectateurs avec, en têtes d'affiche, la révélation pop de ces dernières années, Angèle et l'incontournable showman français, -M-.

« Les Victoires de la musique seront à Aurillac les 30 juin et 1^{er} juillet prochains ! » Ces mots de Charly Delamaide, Président d'Aurillac Développement, traduisent à eux seuls l'enthousiasme général suscité par la présentation du prochain festival Aurillac en Scène. Pour sa deuxième édition, l'événement entre dans la cour des grands au travers d'une programmation ambitieuse. En têtes d'affiche, Angèle et Mathieu Chedid, alias -M-. Et ils ne seront pas seuls ! Les deux soirées programmées verront se succéder sur scène Suzane, Soolking, Izia, Charlie Winston et Samaka (lire pp. 10-11).

Ambitieux et accessible

« Chaque soirée aura sa propre dynamique tout en s'insérant dans une cohérence globale », apprécie Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin

d'Aurillac et Maire d'Aurillac. « Il y en a effectivement pour tous les goûts, ajoute Valérie Cabécas, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la Culture. Ce festival est une grande chance pour les Cantaliens. Avec des tarifs abordables au vue de la programmation proposée, il favorise la promotion de la culture pour tous. »

Ainsi, outre la volonté de rassembler plusieurs milliers de personnes autour d'un événement musical, l'objectif est « d'arriver à proposer un festival récurrent, populaire, accessible, ambitieux dans sa programmation et attractif pour le territoire », précise Charly Delamaide. Pour cela, les organisateurs peuvent désormais compter sur l'appui de Festival Production, en charge notamment de l'orchestration du Brive Festival. « La synergie avec les équipes de Stéphane Canarias pour les trois prochaines éditions est une véritable aubaine en termes d'expérience et

de réseau, relève Pierre Mathonier. C'est une aide précieuse afin de réussir à prendre une place significative dans le grand tourbillon estival des festivals français. »

Petite scène, grands talents

En parallèle de ses ambitions nationales, le festival n'oublie pas son berceau de talents local. Comme lors de la première édition, une petite scène accueillera des artistes en pleine émergence. « Nous avons la chance d'être sur un

territoire riche en matière de musiques actuelles, détaille Frédéric Sérager, Adjoint à la Vie culturelle à la Mairie d'Aurillac. Cette manifestation est une belle opportunité pour les artistes locaux de s'exprimer et de faire découvrir leur(s) univers à un public large et diversifié. Petite scène, certes, mais qui aura tout d'une grande ! » Un appel à candidatures va permettre de sélectionner les artistes qui auront la chance de performer les 30 juin et 1^{er} juillet lors du festival.

Informations pratiques

🕒 **Horaires** : concerts de 19 h à 0h30

📍 **Billetterie** : au Centre des Congrès ou sur

🌐 www.aurillacenscene.fr

📌 Tarifs

Souhaitant proposer des tarifs accessibles au plus grand nombre, les organisateurs du festival ont opté pour une politique de prix évolutive. Le principe : premiers arrivés, premiers servis ! L'objectif est ainsi d'arriver à un tarif plein seulement à l'approche du festival.

- Pass 1 jour en fosse : 39 € puis 44 € puis 49 € (selon les périodes et les quotas de remplissage)
- Pass 1 jour assis : 50 € et 55 € (selon les périodes et les quotas de remplissage)
- Pass 2 jours en fosse : 69 €
- Pass 2 jours en assis : 84 €
- Tarifs enfants de 2 à 12 ans : 25 € en fosse pour le pass jour et 35 € en gradin pour le pass jour. Gratuit pour les enfants de - 2 ans en fosse pour le pass jour.
- PMR/ACC PMR : 42 € pour le pass jour, 65 € pour le pass 2 jours, uniquement billetterie du PRISME.

Attention ! Les places partent (très) vite ! Plus de 1 500 billets ont été vendus en seulement deux jours après l'ouverture de la billetterie.

Bon plan hébergement : Les festivaliers pourront bénéficier de 10 % de réduction dans les campings communautaires de la CABA sur présentation de leur billet.



Les artistes de la 2^e édition

Angèle

30 juin

Un million d'albums vendus, trois Victoires de la Musique et autant de D6bels en Belgique : l'ascension est fulgurante pour Angèle après la sortie de son premier album, *Brol*, en 2018. Après une série de concerts dans plusieurs pays et une courte pause, elle revient avec *Nonante Cinq* dans lequel elle dévoile douze nouveaux titres. Ses histoires, ses questions... Encore une fois, Angèle frappe par la finesse de ses textes, aussi simples que justes. Récemment sacrée Meilleure artiste féminine de l'année aux NRJ Music Awards, elle est en tournée en 2023 dans toute la France.



© Manuel Obaïde-Wills

Soolking

30 juin

Soprano, Dadju, Black M, Kendji Girac ou, plus récemment, Niska... Soolking se fait d'abord connaître en multipliant les collaborations avec les grands noms français de la scène RNB et Rap. En solo, sa discographie compte déjà plusieurs hits, à l'instar du titre *Suavemente* ayant rencontré un vif succès sur les plateformes de streaming. Après une distinction au Beirut International Awards Festival au Liban en 2019, il vient d'être récompensé à la dernière édition des NRJ Music Awards.



© FIFOU

Samaka

30 juin

Derrière ce nom se cache un duo pop électro acoustique à l'allure aquatique, aussi générique que poétique. Samaka, c'est une guitare, une voix, saupoudrées d'électro ; un duo sur scène et dans la vie. L'alchimie incroyable de ces deux jeunes originaires de Corrèze est née grâce à leurs parcours aussi différents que complémentaires. Cette année, ils s'exprimeront sur plusieurs belles scènes, en réalisant notamment la première partie de grands noms comme Catherine Ringer, Suzane ou Rodger Hodgson.



© BOBY

-M-

1^{er} juillet

Révéle en 1997 avec l'album *Le Baptême*, Mathieu Chedid, alias -M-, est aujourd'hui l'un des plus grands artistes français. Recordman du nombre de Victoires de la Musique, il est particulièrement connu pour ses performances scéniques hors du commun où se côtoient humour, dérision et moments de grâce. Outre ses nombreuses collaborations avec des artistes de renom, il a composé et interprété plusieurs musiques de films, ce qui lui a valu trois nominations aux César et une récompense en 2017 pour la bande originale du film *Ne le dis à personne*. En 2022, son nouvel album *Révalité* déploie un univers inédit qu'il met en scène lors d'une grande tournée des zéniths et festivals qui doit s'achever par trois dates à l'Accor Arena.



© Yann Orlhan

Charlie Winston

1^{er} juillet

Auteur du célèbre titre *Like a Hobo* sorti en 2008, Charlie Winston a parcouru du chemin depuis ! En août 2022, il est de retour avec un nouvel album baptisé *As I Am*. Imaginé pendant le huis clos du confinement, cet opus s'apparente à une « mise à nu » pour le chanteur anglais qui a choisi de faire appel à Vianney pour l'accompagner. Les onze morceaux, dont le duo *Shifting Paradigms*, ont ainsi été enregistrés en toute intimité dans le home studio parisien du Français. Charlie Winston se lance en 2023 dans une grande tournée des salles et festivals.



© Jan Wellers

Izia

1^{er} juillet

Fille du comédien et chanteur, Jacques Higelin et d'Aziza Zakine, danseuse et chanteuse originaire de Tunisie, Izia est une « enfant de la balle ». Elle débute sa carrière en faisant le choix atypique de la scène plutôt que du studio. Pari gagnant puisqu'elle enchaîne rapidement les dates jusqu'au jour où Iggy Pop tombe sous le charme de son talent et lui propose de réaliser sa première partie au Palais des Sports de Paris en 2006. En parallèle, Izia se forge une carrière au cinéma où elle joue dans plusieurs films, notamment aux côtés d'Omar Sy et Cécile de France. En 2022, elle sort un nouvel album, *La Vitesse*, dans lequel son premier single *Mon cœur* connaît un vif succès. Elle est actuellement en tournée sur les routes de France.



© Pierre-Arge Carlot



Marion Bornaz

L'art de la photo, mais pas seulement...

En fin d'année dernière, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a eu la chance d'accueillir la photographe Marion Bornaz dans le cadre d'une exposition et d'une série de rencontres avec le grand public. L'occasion de découvrir la photographie autrement.

Une évocation du monde. Une expression de la sensibilité. Une poésie. Lorsque Marion Bornaz, artiste photographe lyonnaise invitée par la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, définit la photographie, elle prend alors une tout autre sonorité. Loin du caractère nostalgique qui lui est souvent attribuée. « *Je ne perçois pas la photo avec une vision passéiste. Pour moi, il s'agit plutôt d'une manière de regarder le monde et d'exprimer les choses que je ne pourrais exprimer avec des mots, confie-t-elle. Comme un rapport silencieux et contemplatif à ce qui nous entoure.* »

Cette sensibilité est naturellement palpable dans son travail. Les clichés exposés pendant deux mois à la Médiathèque dans le cadre du dispositif 12/12/12 en lien avec la Biennale d'art contemporain de Lyon en témoignent. Baptisée « Les Sensations », cette exposition est un ensemble photographique composé de précédentes séries et d'images isolées qu'elle « *gardait dans un petit coin* ». L'amour, la peur, le désir... Comment représenter ce qui se passe en

nous ? C'est l'une des « obsessions photographiques » de Marion Bornaz. « *Nos émotions, notre âme, nos rêves, notre inconscient... Je suis fascinée par la vie intérieure. Ce qui nous forge ; ces choses invisibles, impalpables et indicibles.* »



Utiliser la photo comme moyen d'expression et de communication : c'est ce qui a été proposé à la quinzaine d'élèves étrangers de la classe UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) du lycée Monnet-Mermoz d'Aurillac. Durant une semaine, Marion Bornaz est intervenue chaque jour pour les accompagner dans divers ateliers afin de travailler ensemble sur les notions de sentiment et d'émotion. « *On parle d'amour, de souvenir... Le seul objectif c'est d'arriver à se comprendre et à exprimer quelque chose de soi, explique Cyril Ranzini, le professeur. Et la démarche a bien fonctionné, les élèves ont mis de bonnes intentions dans les réalisations produites.* » Les galeries de photos créées ont été exposées au CDI du lycée ainsi qu'à la Médiathèque.



De la photo, de la musique, du cinéma...

Marion Bornaz était présente à Aurillac pendant une semaine, à l'occasion du lancement de son exposition « Les Sensations ». Outre ses interventions auprès de scolaires, elle a aussi pu partager plusieurs rendez-vous avec les habitants du Bassin d'Aurillac : un atelier de photographie nocturne (sans appareil photo !) organisé à La Plantelière, une « carte blanche » avec programmation du film de son choix dans le cadre du Mois du Doc suivie d'un échange avec les participants et le vernissage tout en musique de son exposition avec la chanteuse suédoise Mika et le trio de musique expérimentale, Rigodon.

Action culturelle

Des rendez-vous Musiques !

Une sieste musicale, une rencontre musicale et une *master class* autour de la guitare électrique : cet automne, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac a fait résonner la musique en partenariat avec l'association Love Mi Tendeur. Composée et interprétée par Adèle Coyo, la sieste musicale « Brume » a entraîné à deux reprises le public dans un univers de rêves et de détente. Olivier Gadet a, lui, investi la Médiathèque pour une conférence sur l'histoire de la guitare électrique. Puis, lors de la *master class* « Guitare électrique », Olivier Gadet et huit participants ont fait saturer les amplis et vibrer quelques cordes... sensibles.

Dans le cadre d'un partenariat mis en place il y a plus de trois ans, la Médiathèque et l'association Love Mi Tendeur collaborent pour proposer des actions culturelles au public. « *Ces partenariats nous permettent de mettre en commun notre goût pour le son, la musique et de pouvoir mélanger les publics. Alors que l'écoute de musique passe de plus en plus par le numérique, le streaming, nous voulons surtout la rematérialiser, la ré-inscrire physiquement dans l'espace, par la pratique, les concerts, les rencontres, les disques vinyles, etc.* », expliquent les médiathécaires et l'association Love Mi

Tendeur. De nouveaux projets sont en cours de préparation pour 2023.

La fin du mois de novembre a été marquée par un autre rendez-vous désormais habituel : « *Un album... une histoire* ». Yann Tendo a présenté une conférence-rencontre sur l'album *Dure limite* du groupe emblématique français Téléphone. Encore des histoires de vibration...



Festival BD

Du nouveau pour la 9^e !

Le Festival BD du Bassin d'Aurillac revient pour une nouvelle édition les 11 et 12 mars prochains au Centre des Congrès et à l'Espace des Carmes ! Réalisée par l'auteur, dessinateur, graphiste et éditeur, Josepe, l'affiche vient d'être dévoilée. À l'image de la programmation (qui se finalise !), l'affiche de cette 9^e édition bouscule et souligne la capacité de la manifestation à se réinventer.

Habitué du festival depuis ses débuts, Josepe publie depuis 1988 et a notamment co-fondé plusieurs labels ou structures éditoriales dans le domaine de la bande-dessinée. Ce début d'année, il publie, avec Christophe Chaumette au scénario, le tome 1 de la trilogie *Chroniques du Gévaudan*, consacrée à la bête éponyme. En parallèle du festival,

tous deux présenteront du 10 mars au 8 avril une exposition aux Écuries à Aurillac consacrée à cet ouvrage.

Concours BD

« La Bête... » est également le fruit des réflexions des participants au traditionnel Concours BD, organisé chaque année par la Médiathèque du Bassin d'Aurillac en amont du festival. Si les artistes en herbe ont pour mission de réaliser leur planche en lien avec cette thématique, aucune obligation de traiter de cette bête-là... Gratuit, le concours est ouvert à tous à partir de 6 ans. Les participations sont classées selon quatre catégories d'âge : 6-10 ans ; 11-15 ans ; 16-20 ans et 21 ans et plus.



Règlements et toutes les infos sur festivalbd.caba.fr

Impulsions Musicales

Rendez-vous avec vous...

Impulsions Musicales ? C'est une programmation de concerts dans le Bassin d'Aurillac, proposés par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec les communes, et organisés par le Théâtre d'Aurillac avec le soutien artistique de Musica Formosa. Grâce à Impulsions Musicales, des artistes de la scène internationale ont « rendez-vous avec vous » (comme disait l'ami Georges... Brassens) pour des temps privilégiés de découverte et d'émotions portés par la musique classique ou parfois jazzy !

Les Impulsions Musicales 2022-2023 ont pris leur envol à l'église de Saint-Simon, le 8 décembre. Sous l'œil de Gerbert, enfant du pays représenté dans de magnifiques fresques, 200 personnes ont partagé un moment exceptionnel à l'écoute de la grande violoncelliste Sonia Wieder-Atherton. Le programme autour de Chants juifs, de la 1^{re} suite de Bach et d'une sonate de Schubert associait Katia Weimann au piano. La veille, Sonia Wieder-Atherton était allée présenter son instrument et donner à entendre quelques morceaux choisis aux enfants du centre de loisirs du SIVU de la Vallée de la Jordanne.

Renseignement & billetterie :

Théâtre d'Aurillac

☎ 04 71 45 46 04

✉ billetterie@aurillac.fr et

Billetterie en ligne : theatre.aurillac.fr

💎 Tarifs : 12€ / 9€ / 5€



Farangi, du baroque à l'orient

25 mai - 20h30

Eglise de Jussac

Renaud Garcia-Fons (contrebasse cinq cordes), **Claire Antonini** (théorbe)

Programme :

Musiques d'Orient et d'Occident.



Peuple et Culture Cantal

Festival ZOOM Chili



En janvier, l'association Peuple et Culture Cantal organise son premier Festival ZOOM consacré au Chili. Avec ce nouveau rendez-vous, Peuple et Culture souhaite « proposer un week-end thématique, pour approfondir un sujet, éclairer celui-ci

de différentes façons, en mêlant films documentaires et de fiction, courts et longs métrages, documentaires sonores, expositions, discussions... Notre idée, en tant qu'association d'éducation populaire, est toujours de faire découvrir, d'échanger et de discuter ».

Pourquoi le Chili en 2023 ? En commémoration du cinquantenaire des disparitions du Président chilien Salvador Allende et du poète Pablo Neruda, et pour mettre l'éclairage sur un pays qui a vécu des décennies sombres et connaît de profonds changements politiques. Le cœur de l'événement aura lieu à

Aurillac, les 20, 21 et 22 Janvier. Le vernissage d'une grande exposition de six photographes chiliens, aux Écuries, ouvrira le festival le vendredi 20. Samedi 21 et dimanche 22, rendez-vous à Hélitais pour 2 jours de projections et une table ronde (repas chilien en soirée).

Du 10 au 28 janvier, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac accueille l'exposition « Et si Jallais au Chili ? », planches originales du carnet de voyage de Xavier Jallais. Tous ces événements sont en entrée libre (sauf les repas).

Plus d'informations

📄 www.peupleetculturecantal.org

« Flûte et cordes »

2 février - 20h30

Eglise de Lacapelle-Viescamp

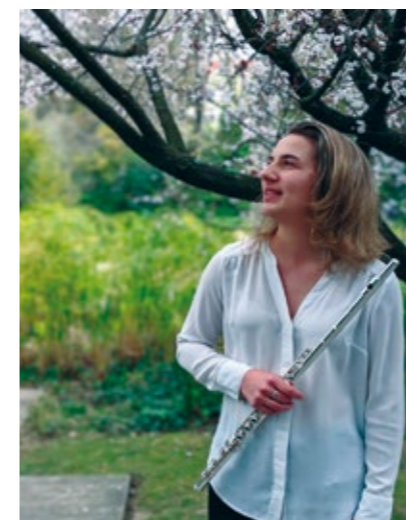
Mélanie Daudet (flûte traversière), **Houcheng Kian** (violon), **Kioumarz Kian** (violoncelle), **Tess Joly** (alto)

Programme :

Mozart, Quatuors pour flûte et cordes (La majeur K298 et Ré majeur K285)

Schubert, Trio à cordes

Beethoven, Trio à cordes opus 9



Trio Maratka-Salque

5 avril - 20h30

Eglise de Sansac-de-Marniesse

Yan Maratka (clarinette), **David Maratka** (piano), **François Salque** (violoncelle)

Programme :

Schumann, Fantasiestücke opus 73 pour clarinette et piano

Poulenc, Sonate pour clarinette et piano

Maratka, Csardas pour violoncelle et piano

Brahms, Trio opus 114 pour clarinette, violoncelle et piano en la mineur

Couleurs américaines

12 juillet à 20h30

Arpajon-sur-Cère

Quintette Bacchus : **Lucas Lipari Mayer** (trompette), **Victor Meignat** (trompette), **Camille Jody** (cor), **Corentin Sureau** (tuba), **Felix Bacik** (trombone)

Programme :

Kevin Mckee, Escape

Anton Dvorak, Symphonie du Nouveau Monde

George Gershwin, Rhapsody in Blue

Alan Menken, Savages, Traditionnel

Louis Armstrong, What a wonderful world

Ennio Morricone, Into the west



Pour vos séjours, circuits,
voyages de nocés, groupes...



AMBASSADE
FRAM
STAC VOYAGES

info@stacvoyages.com

Infos & réservations

STAC Voyages
9 place du Square à AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77



**Organiser des voyages
sur-mesure, c'est notre métier ...
Vous avez un projet ?**

En famille, en couple, entre amis, en groupe (comité,
amicales, associations, clubs)
Nous vous conseillons et organisons vos voyages, vos
vacances...

ON S'OCCUPE DE VOUS

Séjours ou circuits, aventure ou balnéaire ou les 2 ...
Détente ou sportif, Thalasso ou randonnées ou les 2 ...
Week-ends ou plusieurs semaines, hôtels, locations ...
Visites, spectacles, parcs à thèmes (d'attractions, animalier, ...)
En AVION, en AUTOCAR, en BATEAU, en TRAIN

Nous vous garantissons conseil, savoir-faire et qualité
de service pour que votre voyage soit une vraie réussite,
que votre rêve se réalise !

Pour les groupes : Isabelle
17 rue Jacques Prévert à Aurillac 04 71 48 48 33
i.bouygues@stac-cantalour.com
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h



Rejoignez nous !
SUIVEZ NOTRE ACTUALITE
FLASHEZ MOI !!

Votre agence de voyages : Delphine et Nathalie vos conseillères
Manon votre agent d'accueil

9 Place du Square à Aurillac - 04 71 48 48 77

Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi de 14h à 18h et le Samedi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous

**AGENCE APRÈS TRAVAUX DE SEPTEMBRE 2022
UN ACCUEIL PLUS CHALEUREUX ET PLUS DE CONFIDENTIALITÉ**



TOUS LES *
emballages
ET LES **papiers**
se trient.

SIMPLIFICATION DU TRI



Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! Depuis le 1^{er} janvier 2023, le geste de tri est plus simple. Favoriser le recyclage ou le réemploi, maîtriser les coûts de la collecte et du traitement des déchets, économiser les ressources naturelles : autant de bonnes raisons de réduire au maximum le contenu de notre sac poubelle noir.

Quels sont les nouveaux produits à trier ? Que deviennent les matériaux de nos collectes sélectives ? Et... qu'est-ce qu'un emballage ? Zoom sur le tri et la gestion de nos déchets, une chaîne dont chacun de nous est un maillon !



Simplification du tri

TOUS les emballages et les papiers se trient !

Désormais, c'est simple : tous les emballages et les papiers se trient ! Dans le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie, comme partout ailleurs, les nouvelles consignes sont facilitées pour atteindre un objectif commun : réduire le contenu du sac poubelle noir et bien traiter nos déchets quotidiens.

Pot de yaourt, barquette de beurre, blister de jambon, sachet de bonbons, barquette de viande ou de poisson, tube de dentifrice, capsule métallique... Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! Appliquée depuis le 1^{er} janvier 2023, « l'extension des consignes de tri est la déclinaison logique, du niveau national au niveau local, de règles qui doivent être simples pour l'usager », souligne Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA).

Les mêmes consignes partout en France

Des consignes d'autant plus simples que les mêmes s'appliquent désormais partout en France : dans la commune où j'habite, où je travaille, où j'étudie, où je suis en vacances... Cette démarche correspond à celle adoptée depuis de nombreuses années par les trois intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac pour la collecte (réalisée par la CABA sur le Carladès), le regroupement et le transfert des déchets ménagers à Montech (Tarn-et-Garonne), le traitement des collectes sélectives à Saint-Jean-Lagineste (près de Saint-Céré). « Travailler ensemble sur la gestion des déchets et plus

largement le développement durable, c'est la bonne échelle stratégique, celle de notre bassin de vie », relève Dominique Bru, Présidente de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès.

Michel Teyssedou, Président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne, insiste : « Le tri sélectif, c'est la meilleure manière de traiter les ordures ménagères, parce qu'on en produit moins. Et réduire le tonnage, c'est réduire les coûts de collecte et de traitement ». La simplification du tri répond ainsi à plusieurs enjeux citoyens, économiques et de développement durable :

- favoriser l'économie circulaire par le recyclage ou le réemploi ;
- appliquer les réglementations européennes et françaises qui fixent des objectifs ;
- économiser les ressources naturelles ;
- maîtriser les coûts du service public, qui sont impactés par la hausse des charges (prix des prestations, coûts de l'énergie, taxes de l'Etat).

« L'objectif, c'est à la fois de réduire au maximum le contenu du sac poubelle noir et d'augmenter de 30 % le volume de la collecte sélective », détaille Stéphane

Fréchou. Nous produisons aujourd'hui 220 kg par an et par habitant d'ordures ménagères résiduelles, et 83 kg de déchets courants sont triés à la maison. « Le but, d'ici 10 ans, c'est d'inverser ces courbes et de produire moins de 150 kg annuels d'ordures ménagères », ajoute le Vice-Président de la CABA en charge de l'Environnement et du Développement durable.

Les adaptations sur le terrain

Sur le terrain, afin que les habitants puissent toujours trouver un contenant disponible pour les produits recyclables, le service Environnement de l'Agglomération met en œuvre les adaptations nécessaires : les colonnes d'apport volontaire reçoivent maintenant les emballages ET les papiers ; la fréquence de collecte est adaptée en fonction du remplissage des colonnes ou des bacs, avec le passage à deux collectes sélectives par semaine à Aurillac et Arpajon ; si besoin, colonnes ou bacs peuvent être ajoutés. « Nous ajusterons à l'échelle de chaque commune en lien avec les équipes municipales, pour apporter le

Les chiffres du tri

83 kg/an/habitant de déchets quotidiens dans la collecte sélective
300 kg/an/habitant de déchets occasionnels apportés en déchetterie
363 colonnes sur les points d'apport volontaire dont
176 pour les emballages/papier
187 pour le verre
1 750 bacs de tri (sur Aurillac/Arpajon)

service le plus efficace au plus près des habitants », précise Pierre Mathonier.

Au quotidien, chacun de nous est aussi un maillon essentiel de la bonne gestion de nos déchets ! Chacun est acteur par ses choix de consommation, par le tri d'un maximum des déchets, par le respect des contenants et des espaces publics. Pour rappel (de civisme et/ou de bon sens...), le dépôt sauvage est interdit.

Les nouveaux produits

En pratique, je trie : tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique. Toutes les consignes sont présentées dans un Mémo Tri distribué début janvier dans tous les foyers du Bassin d'Aurillac (ou disponible en Mairie). Les nouveaux produits sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, œufs, charcuterie, viande, fromage...);
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...);
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits frais ou congelés, bonbons, chips, packs de boisson...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je le dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

Et dans mon sac noir ?

Que reste-t-il dans le sac noir ? Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...);
- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).

Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.



En déchetterie, du nouveau aussi !

2022 a également été synonyme de nouveauté dans les déchetteries de la CABA. Depuis le 1^{er} septembre, l'accueil est organisé de la même manière à l'Yser (Aurillac) et aux Quatre-Chemins (Naucelles) : arrivée par le bas puis montée vers les quais. En cas d'affluence, une barrière peut être abaissée pour réguler le trafic et permettre aux usagers de vider sans se gêner. L'agent qui accueille peut aussi indiquer si le dépôt est possible ou pas : les pneus ou les bouteilles de gaz, par exemple, ne sont pas repris en déchetterie, mais chez les revendeurs. Autre mission : relever le volume pour la facturation des établissements (association, administration, artisan, commerçant, entreprise...). Rappel : le dépôt des particuliers est gratuit !



Mais, au fait, que dépose-t-on en déchetterie ? Des déchets occasionnels qui, pour nombre d'entre eux, peuvent (ou doivent) être traités et recyclés : gros cartons, déchets verts, encombrants, bois, mobilier, métaux, gravats, huile de vidange ou de friture, piles, cartouches d'encre. Pour certains, le dépôt est possible uniquement aux Quatre-Chemins : équipements électriques et électroniques, produits dangereux (bricolage, entretien, jardinage), ampoules. Objectifs 2023 : permettre leur dépôt à l'Yser, et créer une « zone de gratuité » pour les échanges entre particuliers.

Mise en place dans les déchetteries avec le soutien d'Ecobilier, la filière « mobilier » a permis de détourner en 2022 plus de 1 000 tonnes de déchets d'ameublement de la benne des encombrants. Meubles en bois, en verre, en plastique, en métal... : traités dans des filières dédiées, ils permettent de fabriquer de l'isolant, du contreplaqué... On réutilise des matériaux, on économise des ressources naturelles et on contribue à maîtriser le budget du traitement des déchets : CQFD !

Horaires :

du lundi au samedi, de 8 h à 12h15, de 13h30 à 18 h

www.caba.fr/dechetteries

Foire aux questions

Qu'est-ce qu'un emballage ?

Un emballage est ce qui contient un produit, qui sert à le protéger et à le transporter. Alors qu'un objet est un ustensile, un outil ou un accessoire (stylo, pot de fleurs, vaisselle...). En plus des papiers, seuls les emballages sont à déposer dans les bacs ou colonnes de tri.

Peut-on trier les emballages souillés ?

Les emballages avec des restes de nourriture comme les cartons de pizza, les briques de soupes ou les boîtes de conserve en sauce se trient et se recyclent. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Les résidus vont sécher et ne saliront pas les autres produits de manière significative. Ce qui pose problème, par contre, ce sont les litières d'animaux, les couches-culottes... : à jeter dans le sac noir !

Pourquoi ne plus séparer les papiers des emballages ?

Collecter ensemble les emballages et les papiers, c'était déjà le cas à Aurillac et Arpajon (partie urbaine), ce qui représente 80 % de la collecte sélective ! La modernisation des équipements des centres de tri permet de séparer de manière très fine les papiers et les emballages afin d'obtenir une qualité répondant aux exigences de l'industrie papetière pour fabriquer le papier recyclé.

Tous les nouveaux emballages en plastique triés sont-ils recyclés ?

80 % de ces nouveaux emballages en plastique sont recyclés. Les 20 % restants sont soit valorisés en énergie dans des unités d'incinération, soit utilisés pour l'innovation. En effet, certains emballages sont difficiles à recycler aujourd'hui, notamment quand ils sont composés de plusieurs matériaux (plastique/aluminium, comme les paquets de chips). Des projets de recherche sont en cours pour leur recyclage, leur réemploi et leur éco-conception.

Un centre de tri plus performant

Que deviennent les déchets quotidiens que nous trions (83 kg/habitant en 2021) ? Le verre est orienté vers un centre spécialisé, près de Lyon, pour être traité et renvoyé en verrerie. Les emballages et papiers sont transférés à St-Jean-Lagineste (près de St-Céré) au centre de tri du SYDED du Lot.

Là, les produits sont séparés grâce à trois étapes de tri : mécanique, optique et manuel. C'est bien grâce à l'automatisation des techniques que la simplification des consignes de tri est aujourd'hui possible. De même les

évolutions technologiques permettent de faire émerger de nouvelles filières de recyclage. Au fil des ans, on peut ainsi traiter et réutiliser plus de déchets, de plus petite taille ou de qualités diversifiées.

Le tri permet de regrouper les matériaux par grandes familles : les différents plastiques (issus des bouteilles, des flacons, des tubes...), les briques alimentaires, l'acier, l'aluminium, les films plastiques... Ils sont compactés en balles et envoyés chacun vers sa filière de recyclage.

Trois questions à...

Stéphane Fréchou,

Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement durable



Et nous sommes toujours attentifs à une solution locale, des études sont en cours au niveau départemental.

Le véritable enjeu, c'est réduire notre production d'ordures ménagères, pour des raisons aussi bien environnementales qu'économiques : le déchet qui n'existe pas ne nécessite pas de traitement et ne coûte rien ! La simplification des consignes de tri en est un levier important : beaucoup de choses étaient jetées car on ne savait pas ; là, plus de questions, tous les emballages sont triés, quel que soit leur contenu.

Comment sont traités nos déchets ménagers ?

Les ordures ménagères de tout l'arrondissement sont enfouies dans un centre de stockage à Montech, dans le Tarn-et-Garonne. Cela représente environ 20 000 t par an dont 12 000 t pour le Bassin d'Aurillac. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'exutoire local car le gisement départemental de déchets est insuffisant. Le traitement est réalisé de la manière la plus rationnelle : il serait absurde d'importer plus de déchets qu'on en exporte. Une entente se met en place entre la CABA, le Carladès, la Châtaigneraie et le VALTOM, près de Clermont-Ferrand : une partie de nos déchets sera traitée dans leur incinérateur qui en valorise la chaleur.

Quels sont les autres leviers pour améliorer le tri ?

L'objectif, c'est de sortir du sac poubelle noir tout ce qui peut être recyclé, réemployé, composté, transformé... C'est un mouvement d'amélioration permanent et global que la Collectivité accompagne notamment par l'optimisation des tournées de collecte, de l'emplacement et du dimensionnement des bacs de regroupement et points d'apport volontaire, ou encore par l'amélioration

de l'accueil en déchetterie où l'on récupère 300 kg par habitant et par an. D'autres filières de reprise se multiplient : auprès des revendeurs, des associations, dans les colonnes du Relais 48 pour tous les textiles, usagés ou non...

Que peut faire chacun de nous ?

Chacun est responsable par rapport à son mode de vie et la gestion de ses déchets avec bon sens : en triant ou réutilisant tout ce qui peut l'être, en respectant les espaces publics, en se déplaçant pour rapporter son déchet comme on se déplace pour acheter un produit. C'est retrouver la « culture de la consigne ». Un effort particulier reste à faire pour le verre : on en trouve encore trop dans le sac noir, alors qu'il se recycle très bien et surtout que c'est dangereux. S'il éclate dans la benne, il peut causer des accidents graves pour nos agents.

De leur côté, les industriels et l'Etat ont aussi leur part à prendre, notamment sur les emballages qui pourraient être davantage réglementés. Chacun est un maillon de la chaîne.

Plus de questions/réponses et d'infos sur le tri et les déchets :

www.caba.fr



© Eiffage Energie Systèmes

Vie des entreprises

Eiffage s'implante à Esban

Présent depuis 2004 à Aurillac, Eiffage Energie Systèmes regroupe ses trois filiales en un seul lieu sur la zone d'activités d'Esban, à Ytrac. L'opportunité de réunir une trentaine de collaborateurs, l'ensemble de leurs savoir-faire en génie électrique et numérique, ainsi qu'une nouvelle unité dans le domaine de la construction.

Trois filiales et trente collaborateurs réunis au même endroit : en 2023, l'entreprise Eiffage Energie Systèmes regroupe ses deux sites aurillacois, auparavant distincts, à Esban, sur un terrain de 5 600 m². « L'idée est de favoriser l'intelligence collective et l'innovation », souligne Olivier Malaval, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes. En créant des synergies entre les équipes, on associe les métiers de nos deux domaines de prédilection : le génie électrique et le génie numérique. »

Un exemple vertueux de gestion du foncier

Pour Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le modèle déployé est celui à adopter. « Un projet comme celui-ci permet de combiner le développement économique d'une entreprise et la sobriété foncière. C'est l'exemple qu'il faut suivre, relève-t-il. Grâce à ce regroupement, de nouvelles entreprises

vont également pouvoir prendre possession des anciens locaux. Ce type d'action est aujourd'hui possible grâce à la clairvoyance des politiques communautaires précédentes et actuelles qui garantissent une certaine disponibilité foncière tout en privilégiant un mode de gestion différenciée. »

La construction des deux nouveaux bâtiments (600 m² de bureaux et 500 m² d'entrepôt et atelier) est assurée par des entreprises cantaliennes et pilotée par Eiffage Construction. « Nous allons d'ailleurs accueillir une petite équipe de nos collègues de la construction au sein de ce nouveau site, poursuit Olivier Malaval. Ce sera une unité détachée de l'agence de Clermont-Ferrand qui nous permet, encore une fois, de rapprocher les métiers et les compétences. » Présent dans tous les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le groupe Eiffage base ainsi son développement sur des notions de proximité et d'expertise.



© Eiffage Energie Systèmes

Son arrivée dans le Cantal n'est d'ailleurs pas récente. Tout débute en 2004 avec l'acquisition des entreprises HTI et Lavigne, spécialisées en génie électrique. En 2019, Eiffage Energie Systèmes accueille l'entreprise Résintel et développe localement son champ d'action aux métiers du génie numérique. « Notre objectif est aujourd'hui d'accompagner nos clients vers la transition bas carbone et la transition numérique », explique Olivier Malaval.

Vers la transition bas carbone et numérique

Des projets d'envergure sont ainsi menés sur le Bassin d'Aurillac, et plus largement sur l'ensemble du territoire cantalien. « En termes de transition bas carbone, nous pouvons citer en exemple la réalisation actuellement en cours d'une ferme photovoltaïque de 11 MWh à Saint-Mary-Le-Plain, près de Massiac. Grâce aux 24 000 panneaux qui vont être posés au sol, elle permettra d'alimenter 4 480 foyers. » A cela s'ajoute le marché global de performance énergétique de la Ville d'Aurillac, dont Eiffage Energie Systèmes est titulaire au titre de la maintenance des quelque 6 000 points lumineux. Là encore, l'innovation technologique est au premier plan afin de fournir le meilleur service possible tout en répondant aux enjeux sociétaux actuels : baisse de la facture énergétique, préservation de la biodiversité ou encore réduction de la pollution lumineuse.

Forte de ses compétences en génie numérique, l'entreprise ambitionne de « donner de l'intelligence aux bâtiments ». Ainsi, elle œuvre pour la maintenance des réseaux de télécommunications, l'évolution des systèmes téléphoniques, l'installation de réseaux informatiques, bornes wifi, vidéo protection, etc. pour de nombreux acteurs du Cantal et des départements limitrophes.



Eiffage Energie Systèmes

Eiffage Energie Systèmes propose des systèmes et équipements en génie électrique, industriel, numérique, climatique et énergétique pour les secteurs de l'industrie, des infrastructures et réseaux, des collectivités et du tertiaire. Le groupe est présent dans plus de 50 pays à travers le monde et compte près de 29 000 collaborateurs. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 4,75 milliards d'euros en 2021.

Première pierre



La première pierre symbolique des nouveaux bâtiments d'Eiffage Energie Systèmes à Esban a été posée le 16 septembre dernier en présence d'Olivier Malaval, directeur régional AURA du groupe Eiffage Energie Systèmes, Bernadette Ginez, Maire d'Ytrac, Laurent Ladoux, Président de la CCI du Cantal, Isabelle Lantuéjoul, Vice-Présidente de la CABA en charge des Zones d'Activités Économiques, Pierre Mathonier, Président de la CABA, Jamel Belaidi, Conseiller départemental, et Wahid Ferchiche, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal.

Le projet en chiffres

3 M€

Le montant de l'investissement en fonds propres d'Eiffage Energie Systèmes pour la construction de ses nouveaux bâtiments sur la zone d'activités d'Esban.

5 600 m²

La superficie totale du terrain sur lequel sont construits deux bâtiments : l'un de 600 m² pour des bureaux et l'autre de 500 m² pour des ateliers et entrepôts. A ceux-là s'ajoutent 300 m² de parking.

9 mois

La durée prévisionnelle des travaux. Les équipes devraient s'installer dans leurs nouveaux locaux au début de l'été 2023.



“ Pour assurer mon habitation et ma voiture ? Je passe par ma mutuelle. ”

Assurances Auto / Habitation

Parce que vos besoins d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, AÉSIO mutuelle vous propose des assurances à la carte pour être certain d'être bien protégé.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Retrouvez vos conseillers AÉSIO mutuelle à **AURILLAC** :

42 rue des Carmes

Tél. 04 71 46 24 80

agence.aurillac@aesio.fr

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

aesio.fr



Distributeur : AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 527 331 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 Paris. Assureur de la garantie : Thémis assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances - Siren N° 085 580 488. Siège Social : Le Croc - BP 63130 Chécy cedex. Document non contractuel à caractère publicitaire. ©AdobeStock, 22-205-140



MOBILITÉS

Ligne 6

Une ligne urbaine à part entière !

Irriguer des bassins de vie en pleine expansion et desservir les nouvelles zones de la Sablière et d'Esban en transports en commun : telles étaient les principales motivations lors de la création de la ligne 6 en mai 2021. Depuis juillet 2022, la ligne s'est dotée de nouveaux arrêts stratégiques au Pôle Mobilités et au Square. « Avec une desserte du pôle de correspondances des lignes urbaines à Gambetta, l'idée est de relier la ligne 6 à l'ensemble du réseau et participer à son renforcement, explique Dominique Poulain, directeur de Stabus. Outre les riverains du Bex et de Milly-Crespiat, les

salariés et la clientèle des zones d'activités, on compte de plus en plus d'usagers aurillacois sur cette ligne. »

La progression est d'ailleurs continue depuis sa mise en service. « On observe une hausse considérable de la fréquentation depuis les modifications de tracé, constate Nicolas Boucheix, responsable commercial. L'usage de la ligne est désormais plus simple, avec un accès direct et rapide au centre-ville, sans correspondance. » La ligne a ainsi été empruntée 3 635 fois en novembre alors qu'elle comptabilisait à peine 1 600 usagers en avril dernier.

L'atelier se modernise

Avec 23 véhicules au total, la Stabus exploite la plus grosse flotte de bus du Cantal. Depuis plus d'une dizaine d'années, elle développe ses compétences afin de pouvoir assurer une maintenance de qualité, y compris sur les véhicules électriques et hybrides. En 2022, la CABA a investi 100 000 € pour l'acquisition d'un pont de levage. Remplaçant l'une des ancestrales fosses, il permet d'améliorer les conditions de travail des agents et d'assurer leur sécurité.

Des nouveaux bus hybrides

Avec l'ambition de poursuivre la réduction des émissions carbone, quatre bus hybrides ont rejoint le réseau Transcab. « L'hybridation sur les véhicules lourds intervient en parallèle de l'électrification des véhicules légers, explique Dominique Poulain. Notre transition a débuté en 2017 avec l'achat des premières navettes électriques. »

tionnent à l'aide d'un moteur thermique suppléé par un moteur électrique capable de s'auto-recharger lors des phases de ralentissement. Selon les prévisions, ils devraient permettre un gain de 10 % tant sur la consommation en énergie qu'en rejet de CO₂. « C'est le mode d'énergie le plus adapté à notre réseau actuel », précise Dominique Poulain. La CABA doit d'ailleurs poursuivre le renouvellement de sa flotte d'ici 2024.

D'un coût d'acquisition d'environ 275 000 € par véhicule et fabriqués en France, ces bus hybrides fonc-

NOUVEAU CHEZ CANTAL LOISIRS: TRACTEUR YANMAR 60 CV

29900 € TTC

Garantie 5 ans particuliers et professionnels



NOUVEAU CHEZ CANTAL LOISIRS: TRACTEUR FARMTRAC FT26 24.4 CV

11990 € TTC



TRACTEUR KUBOTA EK1 25 CV

12990 € TTC



CANTAL LOISIRS
L'Expertise
des Vosges
Parcs et Jardins

Offres valables dans la limite des stocks disponibles.
Cantal Loisirs - ZA les quatre chemins, 15250 Naucelles - Immatriculée B 342 091 931 au RCS d'aurillac - SAS au capital sociale de 30000€



Pôle mobilités Aurillac

Nos mobilités interconnectées !

2022 a été marquée par l'inauguration et la mise en service du Pôle mobilités Aurillac, nouveau carrefour des modes de transport. Cette opération majeure a modernisé les mobilités du quotidien en transformant tout un quartier.

Voie nouvelle entre le Prisme et la Gare, voie verte piétons/cyclistes, gare routière où convergent 25 lignes périurbaines et régionales, les cars TER et la navette centre-ville, parkings, gare ferroviaire rénovée, parvis et place Sépard transformés : le Pôle mobilités Aurillac est devenu le nouvel espace d'interconnexion des mobilités du Bassin d'Aurillac. Et un effort de mémoire est aujourd'hui indispensable pour mesurer combien il a transformé le quartier de la Gare, porte d'entrée de notre territoire !

La fin de l'année 2022 a été marquée par son inauguration officielle, le 11 octobre, par Pierre Mathonier, Président de la CABA et Maire d'Aurillac, Sébastien Prat, Vice-Président en charge des Mobilités et des transports urbains, en présence de Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal, Bruno Faure, Président du Conseil départemental représentant

Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Michel Teyssedou, Président du Syndicat d'Energies, Sandrine Azémard, Directrice régionale des Gares SNCF Gares & Connexions, et Ludovic Mercier, Directeur territorial de la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts.

Une réalisation d'envergure pour le territoire

Ce point d'orgue a rappelé les enjeux et l'historique de cette opération d'envergure, comme l'a souligné Pierre Mathonier : « Ce nouvel équipement permet aux différents moyens de transports de s'interconnecter au plus près des besoins de la population : cars et bus, train, voiture, vélo, piéton... C'est une réalisation impressionnante, tant par sa taille que sa qualité architecturale et urbanistique, par exemple par la sauvegarde de l'ancienne halle de frêt, témoignage de l'histoire d'Aurillac ».

Portée dès 2015 par la Communauté d'Agglomération, elle a représenté plusieurs années d'études et de larges concertations tant avec les partenaires institutionnels, les opérateurs de transports que les usagers et commerçants du quartier, puis deux ans de travaux sur une emprise de 3 hectares. Son inscription dans l'histoire et le paysage, les techniques alternatives de gestion environnementale, les aménagements faits et prévus en matière de transition énergétique : tout le projet, conçu par l'architecte (aurillacois d'origine)



Yvan Okotnikoff du cabinet Atelier Georges, met en œuvre le développement durable.

L'investissement de plus de 15 M€ TTC a été réalisé avec le soutien de l'Europe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat, la Ville d'Aurillac, le Département, la SNCF, le Syndicat d'Energies du Cantal, la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts. « La Région est intervenue largement sur cette opération, aux côtés de la CABA pour la réalisation de la halle mais également aux côtés de la SNCF pour la modernisation de la gare en termes de confort, d'accessibilité et d'information », a notamment relevé Bruno Faure, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué au territoire de l'Auvergne.

Pour le Pôle mobilités Aurillac, la CABA a été récompensée en décembre par une distinction nationale : le Prix de l'Intermodalité remis à l'occasion du 31^e Palmarès VRT des Mobilités (lire p. 5). Une démarche qui se poursuit, comme l'a expliqué Sébastien Prat : « Dans nos départements ruraux, nous avons besoin de toutes les mobilités pour répondre à la fois aux enjeux de la campagne et aux enjeux de la ville. Identifier les besoins, imaginer et mettre en œuvre des solutions, c'est l'objectif du Schéma des mobilités que nous lançons » (lire ci-dessous).

De nouveaux services pour les usagers

Mis en service progressivement depuis le printemps 2022, le Pôle mobilités Aurillac offre aux usagers du territoire de nouveaux services :

- 158 places sur le parking de la Gare (dont 40 réservées aux agents de la SNCF) ; il est doté d'un contrôle d'accès,

le stationnement y reste gratuit à titre expérimental ;
- 201 places sur le parking-relais avec un accès également contrôlé, dédié principalement aux usagers de la navette (cf. encadré) ;

- 13 quais autour de la gare routière, carrefour entre les différents réseaux de transport en commun (lignes périurbaines et navette centre-ville de Trans'cab, lignes régionales et TER SNCF) ;

- 12 grumes structurent des espaces d'attente abrités sous la halle, et des bornes de recharge USB sont à disposition des usagers.

Deux petits bâtiments en bois brûlé accueillent 2 boxes à vélos sécurisés de 15 places chacun (sur abonnement) avec un accès par code géré par le service stationnement de la Ville d'Aurillac. Des sanitaires publics, des locaux techniques, ainsi que la salle de repos pour les conducteurs y sont aussi aménagés.



Schéma des Mobilités

L'Etude d'un Schéma communautaire des Mobilités a été lancée fin novembre. Sa réalisation a été attribuée par la CABA au bureau d'études Lee Sormeau auquel est associé le CPIE de Haute-Auvergne pour le volet concertation. Objectif : identifier les usages et besoins en termes de déplacements sur le territoire de la CABA en lien avec les Intercommunalités voisines et la Région.

Première étape, un diagnostic de terrain « tous modes » va être conduit de janvier à juin. Il associera les usagers et la population au travers d'ateliers de concertation et d'une enquête. A partir de ce travail seront définis les enjeux et orientations qui se traduiront par un plan d'actions à l'horizon 2024. Covoiturage, autopartage, aménagements cyclables... : quelques exemples de pistes pour optimiser les services existants et rechercher des solutions complémentaires.

La navette, je valide !

Début 2023, la navette centre-ville va être équipée de valideurs. Le ticket délivré en entrée du parking-relais servira de titre de transport à bord de la navette : il faudra le valider pour qu'il puisse permettre la sortie du parking lors de la récupération de la voiture ; la validation permettra aussi de présenter ce titre en cas de contrôle. Ainsi, comme depuis la création de ce service place du 8 mai, parking-relais et navette sont reliés : l'utilisation de la navette est conditionnée à l'usage du parking-relais situé côté Prisme (et non au parking de la gare).

Vous êtes accompagné de passager(s) ? Il suffira de passer le ticket de parking à la caisse automatique pour le « transformer » en autant de tickets « navette » que de passagers. Les passagers devront eux aussi valider leur ticket en montant dans la navette. Cependant, seul le ticket conducteur sera valable pour la sortie du parking.



Près de 40 M€ investis

Le projet de renouvellement urbain « Ré-inventons Marmiers » mobilise près de 40 M€. Il est copiloté par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville et l'État, avec des opérations portées par la Ville d'Aurillac et Cantal Habitat, et avec les soutiens financiers de l'ANRU, Action Logement, la Région et la Banque des Territoires – Caisse des dépôts.

Poursuivant cet objectif de concertation, une Maison du projet a ouvert ses portes. Inaugurée début novembre et située aux abords du centre commercial, dans les locaux de l'ancien centre social, elle invite le public à venir se renseigner sur la nature et l'avancement des réalisations. « Cette Maison du projet est absolument nécessaire pour informer les habitants et faire vivre le projet », précise Pierre Mathonier, Président de la Communauté d'Agglomération.

S'informer, se retrouver, échanger

« Faire connaître le projet est un véritable enjeu pour son appropriation, poursuit Angélique Martins, Vice-Présidente en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Des permanences sont tenues tous les mardis après-midi et vendredis matin permettant aux habitants de venir librement. Ils pourront découvrir la première exposition présentée qui retrace, au fil de photos en noir et blanc, la vie du quartier depuis la création des premiers immeubles. Différentes rencontres publiques auront aussi lieu dans ce nouvel espace. »

A l'instar d'un guichet unique, la Maison du projet permet ainsi d'échanger avec les riverains sur la philosophie du projet, de les aider à anticiper les changements et de communiquer précisément sur les déclinaisons opérationnelles en matière d'habitat et d'aménagements publics. « Le NPNRU est pensé dans une approche globale qui inclut les conditions de vie, l'espace et le lien avec les populations, détaille Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal. Le renouvellement urbain se fait avec les habitants et non à côté d'eux. Cette Maison du projet est donc une pièce maîtresse de l'opération. »

L'heure des premières reconstructions

L'inauguration de la Maison du projet a également permis de faire un point sur les réalisations en cours. La symbolique démolition de la résidence « Vieux Marmiers », débutée en 2021, laisse aujourd'hui place à une importante opération de reconstruction de 12 pavillons locatifs (livraison prévue à l'été 2023). Entre 2020 et 2022, plusieurs chantiers de résidentialisation ont aussi été menés sur la résidence Cortat et l'ensemble HLM Canteloube. Installation d'ascenseurs, barrières d'accès, interphonie, création de cheminements et espaces verts... : ces aménagements visent principalement à améliorer les parties

communes ainsi que leur accessibilité. D'ici l'été 2023, la résidence Clémenceau va être déconstruite pour permettre la reconstruction d'une vingtaine de pavillons. « Le relogement des ménages se poursuit jusqu'en avril, explique Jamel Belaidi, Vice-Président de Cantal Habitat. En lieu et place de l'ancienne résidence et de l'étendue verte située en face, l'espace va être réaménagé pour accueillir des pavillons locatifs sociaux, en accession à la propriété et des lots constructibles. » Pour Pierre Mathonier, la construction de pavillons est « une réponse adéquate aux demandes et besoins actuels. Ils contribuent à l'équilibre fragile de la mixité sociale du quartier. »



Dans un souhait commun de promotion du « vivre ensemble », plusieurs opérations d'amélioration du cadre de vie ont été engagées, notamment par la Ville d'Aurillac. Ainsi, dans le cadre du projet municipal Vivacité, les locaux de l'ancienne école maternelle de Marmiers ont été réhabilités en pôle associatif tandis que l'école primaire abrite désormais le centre social. Maillon fort du renouvellement urbain dans sa globalité, le Sismographe a accueilli ses premiers spectateurs au printemps dernier. Conçue pour le spectacle vivant à l'échelle du bassin aurillacois mais polyvalente dans ses aménagements, « cette salle est un lieu de rencontres et de création de liens sociaux entre les habitants, mais pas seulement », assure le Maire et Président de l'Agglomération. Prochaine étape pour la Ville : la revalorisation de la zone commerciale et de ses espaces. Elle sera accompagnée de la restructuration de certains axes majeurs de circulation et de la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement par la CABA.

Informations pratiques

Maison du projet, 10 rue Raymond Cortat à Aurillac
Permanences : mardi, 14h30 à 17 h ; vendredi, 9 h à 11h30 (hors vacances scolaires)

Renseignements

☎ 06 75 79 98 39
✉ reinventonsmarmiers@caba.fr
🌐 reinventonsmarmiers.fr

Politique de la Ville

« Ré-inventons Marmiers »

Depuis 2020, Marmiers se « ré-invente » au travers d'un projet de renouvellement urbain et des chantiers qui repensent et transforment le quartier afin de valoriser ses atouts, le moderniser et accroître son attractivité. Pour accompagner cette démarche partenariale, une Maison du projet vient d'ouvrir ses portes.

Une bonne localisation, une bonne desserte, des zones pavillonnaires, des commerces, services, activités et équipements publics... Marmiers dispose de nombreux atouts mais souffrait de zones d'habitat collectif et d'aménagements publics vieillissants. Depuis 2020, le quartier prioritaire de Marmiers fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain de grande ampleur. Mené dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et baptisé « Ré-inventons Marmiers », ce projet multipartenarial se traduit par le déploiement d'actions destinées à améliorer l'habitat et le cadre de vie, promouvoir la mixité sociale, désenclaver le quartier et stimuler le développement économique. A chaque étape de son élaboration, le NPNRU associe les habitants et acteurs du quartier et de la ville, en particulier

au travers d'un Conseil citoyen, d'ateliers et réunions menés dès 2017.




Impulsions Street Art

Une collection monumentale

Développer un maillage Street Art via la réalisation d'œuvres originales, et monumentales : après « Impulsions Musicales » (cf. p. 15), le dispositif « Impulsions Street Art » constitue un nouveau maillon de la politique culturelle communautaire déclinant le Projet de Territoire 2021-2026. Confiée à l'association 10ème Art et s'appuyant sur l'accueil en résidence d'un artiste français ou international, sa mise en œuvre a permis en 2022 la réalisation de 4 fresques avec la collaboration des Communes hôtes.

Parfois point de départ d'un temps de médiation culturelle, chaque œuvre devient une pièce supplémentaire de la

collection murale constituée progressivement par l'équipe de 10ème Art. Une collection qui devient itinéraire touristique pour une découverte inédite du Bassin d'Aurillac. La CABA accompagnera 3 à 5 nouveaux projets en 2023.

Plus d'infos et de photos :
 10emeart-festival.com

Teissières-de-Cornet

3 - 10 juin 2022

Sckaro (France)

En lien avec la culture locale, l'artiste Sckaro est intervenu à Teissières-de-Cornet pour une interprétation du traditionnel jeu de quilles. A découvrir sur le mur de la Mairie.

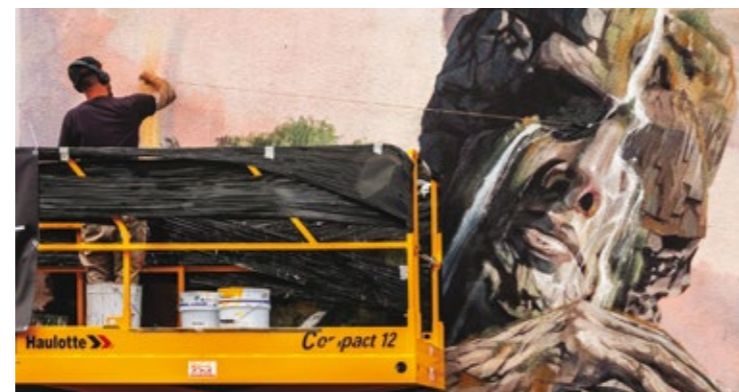


Vézac

18 - 23 juillet 2022

Alegria del Prado (Espagne/Mexique)

C'est à Vézac, côté micro-crèche, que le duo Alegria del Prado (Espagne et Mexique) a réalisé une œuvre très poétique rendant hommage à tout l'environnement de cette commune dynamique. On y retrouve bon nombre d'éléments plus enchanteurs les uns que les autres.



Arpajon-sur-Cère

31 mai - 8 juin 2022

Vesod (Italie)

Inspiré de la légende de la Cère, l'artiste Vesod a réalisé cette œuvre mélangeant illustration et déformation de la réalité au travers de son hyper réalisme. A découvrir sur le mur du gymnase d'Arpajon-sur-Cère où des artistes en herbe ont ajouté début novembre deux fresques abstraites, à l'occasion d'un Street Art School.



Lacapelle-Viescamp

7 - 9 octobre 2022

Fabio Petani (Italie)

Le thème des 4 saisons a été interprété sur les murs de l'école par l'artiste Fabio Petani et par les 50 élèves (de la maternelle au CM2) de Lacapelle-Viescamp. Ils nous offrent deux réalisations mêlant narration abstraite et phases illustratives.



Reilhac

Apprendre autrement

Programme d'anglais renforcé, travaux autour du développement durable, prise en compte de la notion de climat scolaire... L'école de Reilhac mène plusieurs projets innovants afin de moderniser l'apprentissage scolaire.

Avec sa petite soixantaine d'élèves et ses 4 classes, de la petite section au CM2, l'école de Reilhac n'est pas ce que l'on pourrait appeler « une grande école ». Néanmoins, des projets d'envergure fleurissent. « Nous avons souhaité proposer quelque chose d'un peu différent, confie Carine Gomez, la directrice. Nous avons donc lancé plusieurs projets innovants afin de permettre aux élèves de se démarquer plus tard.»

Après avoir suivi des stages d'accompagnement et de perfectionnement en anglais, les enseignantes se sont engagées dans le dispositif national EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère). « A peine 5 écoles dans le département ont fait ce choix-là, explique Carine Gomez. C'est un investissement important puisque, depuis septembre, les enfants bénéficient de séances d'anglais renforcé de la maternelle au CM2. » De 3 à 12 heures d'anglais sont ainsi dispensées aux élèves avec l'ambition, pour les plus grands, d'avoir un enseignement complet (arts plastiques, musique...) en langue étrangère.

Une école d'aujourd'hui voire de demain

Pour diversifier les enseignements, un intervenant kenyan, Benjamin, et une conteuse anglophone, Gisèle Larraillet, interviennent chaque semaine auprès des différentes classes. Plus ludiques, plus interactives mais aussi plus inspirantes, ces voies d'apprentissage semblent



porter leurs fruits : « les élèves sont bien réceptifs et tout le monde prend énormément de plaisir, y compris nous ».

Avec l'idée de proposer une « école adaptée à son époque », l'équipe pédagogique s'empare de sujets sociétaux. Elle s'est ainsi engagée en faveur de la protection de l'environnement via le programme « éco-école » et la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Tri des déchets, jardin pédagogique, classe découverte autour de la protection des milieux marins, sorties pédagogiques avec le CPIE de Haute-Auvergne... : tout au long de l'année, les quatre classes sont impliquées dans diverses actions en lien avec le développement durable.

Enfin, après avoir été « école témoin » pendant deux ans du programme ALLIANCE, l'école de

Reilhac met en place plusieurs dispositifs pour favoriser le bien-être à l'école. « Les observations ont fait ressortir que les relations inter-élèves manquaient d'entraide, de solidarité, révèle Carine Gomez. L'ensemble des partenaires socio-éducatifs a donc souhaité faire bouger les choses. »

Un nouveau règlement intérieur a ainsi été rédigé avec l'intégration du renforcement positif, bien connu de nos voisins nord-européens : « Grâce au Pass École, nous valorisons les bons comportements. Cela peut se traduire, par exemple, par la possibilité de sortir un nouveau jeu en garderie ou d'établir le menu de la cantine avec Cathy, notre cantinière. » A cela s'ajoute la rédaction d'un journal à destination des parents ainsi que l'organisation d'ateliers parentaux, 3 à 4 fois par an, durant lesquels les classes sont ouvertes aux familles.

Lascelles

Aménagements en série

Débutés à l'été 2022, les travaux au lieu-dit Bouygues à Lascelles arrivent à leur terme. Avec l'appui du Syndicat Départemental des Énergies du Cantal (SDEC), les réseaux d'électricité et téléphonie ont été enfouis permettant la disparition des câbles aériens. Dans cette même logique, le transformateur aérien va être changé, courant février, pour un équipement au sol. Les lampadaires ont également été remplacés par des LED, moins énergivores que les anciennes lanternes. « *La disposition des points lumineux a aussi été repensée, précise Jean-Michel Faubladié, le Maire. En concertation avec les habitants, nous avons conservé uniquement ceux qui étaient utiles. Ils sont désormais éteints entre 23 h et 6 h, comme c'est le cas partout dans la commune.* »

Profitant du chantier en cours sur les réseaux secs et en prévision de la réfection prochaine de la voirie, la CABA est intervenue sur le réseau d'eau potable. Ces travaux ont ainsi permis de remplacer d'anciens réseaux en amiante et fibres de ciment par des canalisations en polyéthylène.

Les segments en domaine privé ont également été déplacés en domaine public. Enfin, une vingtaine de maisons ont vu leur compteur d'eau changé et déplacé en limite de propriété ainsi que leur branchement réhabilité.

Ces travaux, financés avec le soutien du SDEC pour les réseaux secs, seront suivis par d'autres phases successives. « *Étape par étape, nous souhaitons réaliser ces aménagements sur l'ensemble de la commune, assure Jean-Michel Faubladié. La cité de Viers sera la prochaine zone concernée.* »



Marmanhac

Un nouveau prix littéraire

En octobre, la 11^e édition du Salon du Livre de Marmanhac a été marquée par un événement : la remise du 1^{er} Prix du Château de Sédaiges, en présence de nombreuses personnalités et d'un public important. Le Salon a réuni 17 auteurs et, avec des conditions favorables, de nombreux lecteurs, permettant d'égaliser la performance de l'an passé.

Le Président du Jury Benoît Duteurtre, romancier célèbre - Grand prix de l'Académie française - est venu passer trois jours au salon. Le jury, composé de Cantaliennes et Cantaliens amoureux des livres, a décerné le Prix à Gwenaël Bulteau pour son roman *La République des Faibles*, aux éditions La Manufacture de Livres. La carrière littéraire de ce Vendéen s'annonce brillante. Il pourra inscrire dans son parcours ce Prix du Château de Sédaiges, à Marmanhac, dans le Cantal. Un coup de



projecteur sur la commune qui devient aussi un rendez-vous de la littérature appelé à se développer. Selon le règlement, Gwenaël Bulteau devient le Président du jury du Prix 2023, qu'il viendra remettre au lauréat.

TRAVAUX

Voici le récapitulatif des principaux travaux que la CABA vient de réaliser dans vos communes.

Aurillac

- ⚠️ Réhabilitation des branchements d'eau potable et d'eaux usées rues des Frères, Baldeyrou, Victor Hugo et de Versailles
- ⚠️ Réhabilitation de branchements en plomb, av. Milhaud, centre commercial de Marmiers, rues R. Bastid et J. Hérault

Ayrens

- ✅ Réhabilitation du réseau d'eau potable et des branchements, Cels

Jussac

- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, traverse du Bourg/RD 922

Lascelles

- ✅ Réhabilitation conduites et branchements d'eau potable, Bouygues

Mandailles-Saint-Julien

- ⚠️ Réhabilitation d'un branchement d'eau potable, Louradou

Marmanhac

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux et des branchements d'eau potable et d'eaux usées, cité Prat Marsau
- ⚠️ Réhabilitation d'une conduite d'eau potable et branchements, Péruéjols

Naucelles

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, av. Henri Mondor, traverse du bourg
- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements, rue du Terrou

Saint-Cirgues-de-Jordanne

- ✅ Réhabilitation conduite d'eau potable, pont de Gétine

Saint-Paul-des-Landes

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements, rue d'Espinassou

Saint-Simon

- ⚠️ Remplacement d'une conduite d'eaux usées et pose d'un dégrilleur, STEP du bourg

Sansac-de-Marmiesse

- ⚠️ Réhabilitation d'une conduite et des branchements d'eau potable et d'eau usées, chemin des Rivières

Ytrac

- ✅ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements, La Carrière
- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable et branchements, Hautevaurs

✅ Terminé ⚠️ En cours ou à venir

STAP 15

**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

RESINTEL
VOS RESEAUX INTELLIGENTS

NOS SOLUTIONS

- 📞 Téléphonie professionnelle (Mitel Silver Partner)
- 📠 Opérateur télécom
- 💻 Réseaux informatiques
- 📶 Wifi / Wimax
- 🔌 Câblage cuivre / optique
- 🏠 Appel malade
- 🔥 Détection incendie
- 📺 Vidéo protection
- 🔑 Contrôle d'accès
- 🚨 Alarme intrusion
- 🔊 Sonorisation
- 📺 Visioconférence

NOS COMPÉTENCES

- 🔍 audit & expertise
- 👥 conseil & accompagnement
- 📐 étude technique
- 🔧 installation & intégration
- 🎓 formation
- 🔧 maintenance & réparation
- 💰 finance & location

5, av. des Pupilles - 15000 Aurillac - resintel.15@resintel.fr
04 71 48 62 00 www.resintel.fr

AGENDA

Concours de planches

« **La Bête...** »
dans le cadre du Festival BD,
jusqu'au 25 février
(cf. p. 12)

« Ellipse », spectacle de danse

Théâtre d'Aurillac,
9 janvier, 18h30

27e Raid des neiges des ancêtres automobiles,

Aurillac,
du 13 au 15 janvier

Atelier Feldenkrais,

salle polyvalente, Saint-Simon,
14 janvier et 25 février, 14 h

Quine de l'école,

Saint-Simon,
21 janvier

« Fin des luttes », danse et cirque, par le Groupe Nuits,

Théâtre d'Aurillac,
21 janvier, 20h30

Festival documentaire

« **Zoom Chili** »,
Ecuries, centre social Hélicas,
Médiathèque, Aurillac,
21 et 22 janvier (cf.p.12)

Quine de l'APE d'Ytrac,

Halle de Lescudillers,
Aurillac,
22 janvier, après-midi

Jonglerie musicale,

par la compagnie Chant de Balles,
Théâtre d'Aurillac,
22 janvier, 16 h

« Les femmes de Barbe-Bleue »,

théâtre par la compagnie 13/31,
Théâtre d'Aurillac,
24 janvier, 20h30

Médiathèque :

pp. 12-14 et Nota Bene,
programme disponible
à la Médiathèque
ou sur mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique

centreaquatique.caba.fr

Prisme : pp. 8-11

aurillacongres.com

Théâtre, Conservatoire,

Musées d'Aurillac

programme complet
sur aurillac.fr

« Un soir de gala »,

humour, Vincent Dedienne,
Théâtre d'Aurillac,
25 janvier, 20h30

« Mascarons »,

exposition de Jean-Carles Coderc,
Ostal del Telh,
Aurillac,
jusqu'au 27 janvier

« Une situation délicate »,

théâtre avec Max Boublil,
Clotilde Courau, Gérard Darmon et
Elodie Navarre,
le Prisme,
27 janvier, 20 h

Quine de l'APE

d'Arpajon-sur-Cère,
Halle de Lescudillers, Aurillac,
28 janvier

Soirée-repas de l'Amicale Sportive Sansac,

foyer de Sansac-de-Marmiesse,
28 janvier.
Rens. : 06 87 10 41 53

Quine de l'APE,

Reilhac,
29 janvier, après-midi

Concours de belote

organisé par le comité des fêtes,
salle polyvalente de Jussac,
29 janvier.
Rens. : 06 83 14 14 50

« Hiberna'love »,

exposition photographique,
rétrospective du festival
Hibernarock,
Médiathèque du Bassin d'Aurillac,
du 1^{er} au 27 février

« Flûtes et cordes »,

concert classique du programme
Impulsions musicales,
Lacapelle-Viescamp,
2 février (cf. p. 13)

Bourse aux disques,

festival Hibernarock,
Espace des Carmes,
4 février, 9h30 – 17 h

Tournoi annuel de football du Groupement de la vallée de l'Authre,

gymnase de Saint-Simon,
3, 4 et 5 février

Concours de belote d'Ytrac foot,

salle de la Gare,
Ytrac,
5 février, après-midi

Brocante,

Halle de Lescudillers,
Aurillac,
5 février, 6 h à 18 h

Quine de l'APE,

foyer Sansac-de-Marmiesse,
5 février.
Rens. : 06 72 07 85 28

Don du sang,

salle polyvalente de Jussac,
14 février

Concert de Théo Charaf,

festival Hibernarock,
Médiathèque du Bassin d'Aurillac,
16 février, 21 h

Finales du tournoi de tennis

« **Paul Ginioux** »,
Gymnase de Jussac, 18 février

« Rock the Casbah »,

danse, Théâtre d'Aurillac,
21 février, 20h30

Don du sang,

foyer de Sansac-de-Marmiesse,
22 février

Carnaval organisé par l'APE,

salle polyvalente de Jussac,
25 février

Quine de l'APE de Vézac,

salle de la Vidalie
Arpajon-Sur-Cère,
25 février

Carnaval de l'APE d'Ytrac,

Dojo, Ytrac,
25 février, après-midi

Concert de l'Orchestre National d'Auvergne dans le cadre du Festival Voyage d'Hiver,

Théâtre d'Aurillac,
25 février, 20h30

Concert « Les Agités du Métal »,

festival Hibernarock,
salle multi-activités, Naucelles,
25 février, 20h30

« Ode à la nature »,

concert de Guillaume Coppola,
autour de Beethoven,
Théâtre d'Aurillac,
26 février, 17 h

Aloïse Sauvage,

concert électro - rap,
festival Hibernarock,
Sismographe,
Aurillac,
4 mars, 20h30

ACCUEIL

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - cf. Accueil
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, 8 h - 12h15, 13h30 - 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h - 12h15, 13h30 - 18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**

Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**

Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**

Rédaction : **Elsa BRUGERE, Laura PRADAL, Louna THERIZOLS**

Conception et photogravure : **Imprimerie CHAMPAGNAC**

Photos : **Service Communication**

Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr

Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET

Tél : 04 71 46 86 50 - Email : thierry.bonnet@aurillacongres.com

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 31 100 ex.

Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

INFOS PRATIQUES

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous
avec le Président de la CABA,
contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout
Vice-Président sur un sujet lié
à son domaine de compétence
au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances
et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique
et Affaires culturelles

Stéphane FRECHOU

Environnement
et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOL

Zones d'activités économiques
et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau
et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLUi

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

vendu
laforêt
04.71.63.90.25

**Location
Gestion
Vente
Estimation
Viager
Locaux commerciaux**



laforêt

22, Cours Monthyon - 15000 Aurillac
(Directeur Patrick CHIVA)



37 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 170 € / mois

Maison T1 St Julien de Jordanne, à proximité de nombreux chemins de rando pedestre et vtt : Grange à rénover comprenant de plain pied un espace de 120 m² 6m x 20m x 1,70m de hauteur sous plafond (écurie). A l'étage et contre terrier : la grange de la même surface avec une hauteur sous faitage de 5,30 m. Parcelle divisée en deux parties : 1^{ère} partie parcelle sur laquelle est édifiée la grange (parcelle cadastrale N° 86 comme indiqué sur le plan) d'une surface de 345 m² et parcelle à proximité de 182 m² N° 87 sur le plan. Située dans le bourg proche de l'axe St Julien de Jordanne Mandaille.

Renseignements contactez **Christophe Calvet** 06 16 92 68 93
chcalvet@laforet.com - Agent commercial indépendant
SIRET RSAC 393 632 781 00034

Carte professionnelle CPI 15589156040507 - CCI Cantal
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21341512 - Référence Agence : 294093



228 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 1048 € / mois

Maison T5 Aurillac de plain pied de 92 m² dans un lotissement très calme secteur ponétie à Aurillac. Ce bien est composé d'une cuisine séparée, d'un grand salon séjour (avec accès jardin et terrasse) de 3 chambres, d'une salle de douche, d'une buanderie et d'un garage. Le tout sur un terrain plat de 630 m² plat et arboré. Les huisseries sont en double vitrages récents et une chaudière gaz de ville concernent le chauffage. Une cheminée (foyer ouvert) se trouve dans l'espace de vie.

Contactez Mr **MAURICE Pierre** agent commercial RSAC884330440
AU 07 50 30 02 39 pour plus de renseignements
Honoraires à la charge de l'acquéreur inclus : 6,05 % soit 215 000 € honoraires exclus.

Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21362116 - Référence Agence : 294093



114 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 523 € / mois

Maison T5 Saint-Paul-des-Landes. Maison type foyer Cantalien à rénover sur parcelle de terrain plat et clos. Année 1965 et 4 chambres. 1^{er} étage : cuisine, salon séjour, toilette salle de bain, 2chambres, hall. Rdc : hall, garage 1 place, cave, chaufferie, 2 chambres. Terrain plat et clos de 615 m². Tout à l'égoût. Lotissement à 500 mètres de l'école de St Paul des Landes et à 2 mn des commerces du bourg, bus à proximité
Visite au 04 71 63 90 25

Retrouvez-nous du lundi au samedi 22 cours Monthyon
15000 Aurillac face à la place du gravier
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21333695 - Référence Agence : 294093



171 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 784 € / mois

VIC SUR CERE : Maison traditionnelle en pierre dans la vallée de la Cère de type 5 de 120m² habitable sur environ 448m² de terrain clos. En rdc, une entrée desservant sur la gauche dans une pièce à vivre et une cuisine indépendante. Sur la droite un point d'eau avec WC et chaufferie. A l'étage 3 belles chambres et une salle d'eau s'y trouvent. Au dernier étage l'escalier nous mène à un joli studio traversant avec la possibilité d'aménager un point d'eau. Un garage et une cave complètent ce bien. Cette Bâtisse de 1954 n'attend que son nouveau propriétaire pour terminer son aménagement alors n'attendez plus pour visiter avant qu'il ne soit trop tard !

Appelez moi au 06.78.52.53.68
BOUGES Cécilia Négociatrice transaction immobilière salariée
CPI15012018000028694
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21347277 - Référence Agence : 294093



176 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)
A partir de 807 € / mois

Maison T6 Naucelles implantée sur une parcelle de 761 m² de terrain proche de toutes les commodités. La maison est distribuée comme suit : Rdc : Garage, cave belle pièce avec un coin cuisine d'été donnant accès sur terrasse avec pergola, WC A l'étage : Cuisine indépendante entièrement équipée, salon salle à manger, 2 chambres, salle de bain avec baignoire et WC indépendant. Au 2nd étage : 2 chambres toutes 2 équipées de combles, un coin bureau, Salle d'eau avec toilettes. La maison est équipée de panneaux photovoltaïques (revente d'électricité compris entre 800 et 1000€) chauffe eau thermodynamique. Le système de chauffage est au gaz. A venir découvrir rapidement !

contactez Patricia PARRA au 06.74.08.29.80
ou par mail pparra@laforet.com
Agent commercial indépendant SIRET RSAC 539374298
CPI 1501 2018 000 028 694 CCI Cantal (non détention de fonds)
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21278215 - Référence Agence : 294093



1200 € / mois

Maison T6 Jussac de 224 m² sur une parcelle de plus de 1000 m² à louer. Très beaux volumes pour cette maison qui se compose en RDC d'une entrée, un WC, une cuisine ouverte sur la pièce à vivre donnant sur une terrasse. Une chambre, une buanderie et un double garage complète le rez de chaussée. Une grande cave. A l'étage, 3 chambres, 2 SDB, un WC, dressing, salle de jeux. Chauffage au gaz.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Pierre Monpeyssen au 06 71 01 07 01 ou par mail pmonpeyssen@laforet.com
N° CPI 15012018000028694 - Dépôt de garantie : 1200 € TTC
Honoraires TTC charge locataire : 1200 € TTC**, dont 672 € au titre de la réalisation de l'état des lieux. 1200 € CC par mois*.
Mentions légales et barèmes de l'agence
Référence web : 21350639 - Référence Agence : 294093



Tout l'équipe Laforêt
vous souhaite une
2023
bonne année

Retrouvez-nous sur notre site :
www.laforet.com/agence-immobiliere/aurillac

Si vous avez un projet immobilier, vous pouvez vous aussi profiter de nos services, et de notre plan de communication.

aurillac@laforet.com - Ouverture du lundi au Samedi - 04 71 63 90 25

la vie, la maison, laforêt.